



Cotonou, le 05/07/2024

N° 316 /DGEC/MCVDD/C-CN4-RBA2/SD

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(Sélection de trois (03) experts nationaux en vue de la constitution d'un pool d'experts pour la supervision technique des travaux d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques)

La République du Bénin a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto (PK) et l'Accord de Paris sur le Climat respectivement les 30 juin 1994, 25 février 2002 et 31 octobre 2016. En application des dispositions de la Convention et des décisions pertinentes de la Conférence des Parties, le Bénin a pris des initiatives au plan institutionnel et a également mis en œuvre des actions en termes d'activités habilitantes, notamment l'élaboration et la soumission des documents ci-après :

- la Communication Nationale Initiale sur les Changements Climatiques (CN1) , la Deuxième Communication Nationale (DCN) et la Troisième Communication nationale (TCN) respectivement en 2002, 2011 et 2019 ;
- le Premier Rapport Biennal Actualisé sur les Changements Climatiques (PRBA) en 2019.

Actuellement, Le Bénin bénéficie d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour l'élaboration de la Quatrième Communication Nationale sur les Changements Climatiques (CN4) et le Deuxième Rapport Biennal Actualisé (RBA2).

Dans le cadre de la mise en œuvre des différentes activités du Projet CN4-RBA2, il est envisagé la sélection de trois (03) experts nationaux en vue de la constitution d'un pool national d'experts pour la supervision technique des travaux d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- une lettre de soumission adressée au Directeur Général de l'Environnement et du Climat précisant l'objet de la consultation ;
- le Curriculum Vitae (CV) du candidat soumissionnaire indiquant ses qualifications générales (éducation et formation) et ses expériences spécifiques en lien avec la mission ;
- la copie du ou des diplômes cités dans le CV ;
- une attestation pour chaque expérience répondant aux compétences recherchées citée dans le CV.

L'absence d'une pièce entraîne le rejet immédiat du dossier.

Tous les dossiers de candidature doivent parvenir par courrier électronique à l'adresse : dgec.recrutement@gouv.bj avec copie à l'adresse : wilmongazi@yahoo.fr et justicoagbo@gmail.com au plus tard le **26 juillet 2024 à 17h 00**. Les termes de références relatifs au présent avis à manifestation sont en annexe de la présente lettre et peuvent être consultés sur le site : www.gouv.bj

Toutes les candidatures reçues après les date et heure indiquées ou envoyées à toute autre adresse seront rejetées.

Les candidats présélectionnés seront informés de la suite du processus.

Le MCVT se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis sans préjudice.



Prof. Martin Pépin AïNA
Directeur général
de l'Environnement et du Climat

P.J : TDRs de sélection de trois (03) experts nationaux en V&A.